

Cahiers de méthodologie juridique

N° 32 *Le raisonnement par cas*
Le raisonnement par cas en droit

┌
sous la direction de
Jean-Yves CHÉROT

RRJ 2018-5
└

Table des matières

Jean-Yves CHÉROT, Avant-propos

Les tensions entre le cas et la règle dans le raisonnement en droit

Mathieu DEVINAT, La narration judiciaire des faits et le raisonnement sur les cas en droit canadien

Vincent RÉVEILLÈRE, Contrôle de proportionnalité et raisonnement par cas à la Cour de justice de l'Union européenne

Afroditi MARKETOU, Analyse de proportionnalité et raisonnement par cas dans l'application de la Convention européenne des droits de l'homme

François-Xavier LICARI, Le traitement du cas dans la tradition du Réalisme juridique américain

Serge BOARINI, Les discours casuistiques

L'argumentation casuistique dans la théologie morale catholique

Application au jeûne eucharistique

Pierre LIVET, Les propriétés inférentielles des raisonnements par cas

Au prisme de leurs tentatives de formalisation

Frédéric ROUVIÈRE, La méthode casuistique : l'apport des cas critiques pour la construction des catégories juridiques

Charles-Maxime PANACCIO, Droits fondamentaux et proportionnalité : analyse et raisonnement

Olivier THOLOZAN, Raisonnement juridique casuistique et faisceau d'indices

L'exemple de la subordination juridique

Franck HAID, Les vertus pédagogiques et argumentatives des cas exemplaires

Stefan GOLTZBERG, Le cas, entité hybride

Torsions de concepts juridiques et classification des concepts-rustines en histoire du droit et en droit comparé

Victoria FOURMENT, La doctrine face au contrôle de proportionnalité *in concreto* comme illustration d'une controverse sur les méthodes du droit

Alain SÉRIAUX, Quand proportionnalité rime avec équité

Jean-Yves CHÉROT, Qu'est-ce que le contrôle *in concreto* ?

Mathieu CARPENTIER, Cas difficiles et défaisabilité des règles

VARIA

Jean-Yves CHÉROT, Le droit en contexte global

Compte-rendu d'ouvrage : C. BRICTEUX & B. FRYDMAN (dir.), *Les défis du droit global*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Penser le droit », 2018

